

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 3 juin 2013 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. MAGELLA DUCHESNE
LES CONSEILLERS : M. FERNAND BOUCHARD
M. MARC-ANTOINE FORTIN
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
M. BERTHOLD TREMBLAY
M. DOMINIQUE CÔTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance M. GILLES BOUDREAULT, Directeur général et Secrétaire-trésorier.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par une courte prière. Après quoi, M. le maire déclare la séance ouverte.

2.- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

183.06.13

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par le Secrétaire-trésorier en ajoutant à "Autres sujets s'il y a lieu" le point suivant : A) Mandat à Cegertec WorleyParsons.

3.- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 21 MAI 2013

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du mardi 21 mai 2013.

184.06.13

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le mardi 21 mai 2013 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

4.- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 27 MAI 2013

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance spéciale du Conseil du lundi 27 mai 2013.

185.06.13 Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance spéciale du Conseil tenue le lundi 27 mai 2013 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

5.- CORRESPONDANCE

- Une lettre de Leira Retamal, conseillère politique au Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, reçue le 28 mai 2013. Elle accuse réception de notre lettre du 8 mars dernier concernant l'appui contre la fluoration de l'eau potable.

- Une lettre de Nathalie Audet, coordonnateur à l'aménagement pour la MRC de Lac-St-Jean-Est, reçue le 29 mai 2013. Elle nous invite à déposer nos projets dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier -volet II, 2013-2014.

6.- ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 20 MAI 2013 AU 31 MAI 2013

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU CONSEIL:

SECTION MUNICIPALITÉ:

COMPTES À PAYER	:	100 008.13 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	41 112.30

SECTION RÉGLEMENT F.D.I.

COMPTES À PAYER	:	55 620.69
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	-----

186.06.13 Après discussion, il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 20 mai 2013 au 31 mai 2013, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser le Secrétaire-trésorier à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 12563; 12637 à 12643; 12645; 12683 à 12687; et 12689 à 12696; soient et sont acceptés tels que libérés.

Je, soussigné Secrétaire-trésorier adjoint, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 3^{ième} JOUR DU MOIS DE JUIN 2013

Le Secrétaire-trésorier

Gilles Boudreault

7.- NOMINATION D'UN MAIRE-SUPLÉANT POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2013

187.06.13

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement que ce Conseil nomme M. Dominique Côté comme maire-suppléant pour les mois de juillet, août et septembre 2013, et qu'il soit également désigné substitut du maire à la M.R.C. de Lac-St-Jean-Est pour la même période.

Il est en outre résolu que M. Dominique Côté soit autorisé à signer les chèques de la municipalité en l'absence de Monsieur le maire pendant cette période et que la présente résolution soit adoptée séance tenante.

8.- DEMANDE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

Le Ministère des Transports du Québec, Centre de services de Chicoutimi nous avise qu'ils ont constaté une accumulation de gravier sur la route 170 à la hauteur de la rue Industrielle qui provenait de cette rue. Suite à cette information, il est entendu de demander au personnel des travaux publics de balayer l'endroit afin que l'état de la chaussée demeure en bonne condition pour les automobilistes empruntant cette route.

9.- DEMANDE D'APPUI POUR LE JARDIN COMMUNAUTAIRE

188.06.13

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'appuyer les demandes de subvention par la Société de développement de Saint-Bruno et de leur permettre un droit d'usage sur un terrain situé sur une partie du lot 4 467 643, afin d'ériger un jardin communautaire d'une dimension d'environ 150' X 100', tout en tenant compte des contraintes environnementales qui pourraient être imputées à cette partie de terrain. La présente résolution est adoptée séance tenante.

10.- DEMANDE D'AUTORISATION DU CLUB QUAD LAMONTAGNE

189.06.13 Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu majoritairement à cinq (5) voies pour et une voie contre, soit le conseiller monsieur Berthold Tremblay, d'autoriser le Club Quad à circuler sur la route Saint-Alphonse Sud à partir de la rue Armand jusqu'à monsieur Luc Lalancette, soit sur 1.4 kilomètre et ce, seulement pour l'été 2013.

Il est en outre résolu que cette autorisation est conditionnelle à ce que le trajet soit bien balisé et qu'il y ait une signalisation adéquate. De plus, le Conseil municipal tient à aviser les organisateurs que la sécurité dans ce secteur demeure leur entière responsabilité. Cette résolution est adoptée séance tenante.

11.- MANDAT À UN INGÉNIEUR POUR LA RÉFECTION DE L'AVENUE THIBEAULT ET TRIBUTAIRES. PIQM - VOLET 1.5

190.06.13 Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu unanimement de mandater la firme d'ingénieurs Cegertec WorleyParsons concernant le terrassement de l'avenue Thibeault et ses tributaires selon la proposition de services du 21 mai 2013, au montant de 19 149 \$, excluant les taxes applicables, et ce, dans le cadre du PIQM - volet 1.5. Cette résolution est adoptée séance tenante.

12.- MANDAT À UN INGÉNIEUR CONCERNANT LE TERRASSEMENT ET ACCÈS À LA CASERNE DE POMPIERS DE SAINT-BRUNO

191.06.13 Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement de mandater la firme d'ingénieurs Cegertec WorleyParsons concernant le terrassement et accès à la caserne Saint-Bruno selon la proposition de services du 21 mai 2013, au montant de 7 139 \$, excluant les taxes applicables. Cette résolution est adoptée séance tenante.

13.- APPROBATION DE DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES DANS LE DOSSIER DE LA CASERNE

192.06.13 Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement d'approuver des dépenses supplémentaires dans le dossier de la caserne de pompiers de Saint-Bruno pour un montant approximatif de 2 642.50 \$ tel que demandé par le chef de la brigade de Saint-Bruno - district 23.

14.- MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 126.05.13 ADJUGEANT UNE SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

193.06.13

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement de modifier le montant de l'adjudication concernant la soumission pour la construction d'un garage municipal. L'entrepreneur ayant obtenu le contrat nous a fourni deux options par rapport à la structure du bâtiment soit, un montant de 300 131.22 \$, taxes incluses, pour une charpente de bois et 311 994.94 \$, taxes incluses, pour une charpente d'acier. Après discussion, le Conseil a choisi la structure de métal pour la construction du garage municipal. Le montant de l'adjudication est donc 311 994.94 \$, taxes incluses, tel que soumis par Isofor, plus bas soumissionnaire conforme. Cette résolution est adoptée séance tenante et amende la résolution 126.05.13.

15.- ADJUDICATION POUR FOURNITURE DE LAMPADAIRES SUR LA RUE MARTEL ET L'AVENUE POTVIN. PIQM - VOLET 1.5

Deux (2) soumissions furent reçues pour la fourniture de lampadaires sur la rue Martel et l'avenue Potvin dans le cadre du PIQM - Volet 1.5, à savoir :

NOM	PRIX SOUMIS (taxes incluses)
1. Lumen	14 755.89 \$
2. Wesco	14 831.77 \$

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions faite par Marie-Ève Plourde, ingénieur et chargée de projet pour la firme Cegertec WorleyParsons;

CONSIDÉRANT que la différence du prix soumis par les deux entreprises est minime;

CONSIDÉRANT la recommandation qui nous est faite, soit d'accorder le contrat au soumissionnaire ayant le même modèle que ceux déjà installés dans le secteur de la phase VIII de notre développement résidentiel.

194.06.13

Après discussion, il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'accorder le contrat pour la fourniture de lampadaires sur la rue Martel et l'avenue Potvin dans le cadre du PIQM - volet 1.5, au soumissionnaire conforme ayant le même modèle que ceux déjà installés dans le secteur de la phase VIII de notre développement résidentiel, soit Wesco, pour un montant de 14 831.77 \$, taxes incluses.

Il est en outre résolu que M. Réjean Bouchard, maire, et M. Gilles Boudreault, secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer les documents relatifs à ce dossier. Cette résolution est adoptée séance tenante.

16.- ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR BASES DE BÉTON ET MASSIFS DE TIRAGE SUR LA RUE MARTEL ET L'AVENUE POTVIN. PIQM, VOLET 1.5

Une (1) seule soumission fut reçue pour bases de béton et massifs de tirage sur la rue Martel et l'avenue Potvin dans le cadre du PIQM - Volet 1.5, à savoir :

<u>NOM</u>	<u>PRIX SOUMIS (taxes incluses)</u>
1. Tuvico	4 143.23 \$

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions faite par Marie-Ève Plourde, ingénieur et chargée de projet pour la firme Cegertec WorleyParsons;

CONSIDÉRANT la recommandation qui nous est faite, soit d'accorder le contrat au seul soumissionnaire conforme.

195.06.13 Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement d'accorder le contrat pour bases de béton et massifs de tirage sur la rue Martel et l'avenue Potvin dans le cadre du PIQM - Volet 1.5, au seul soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Tuvico, pour un montant de 4 143.25 \$, taxes incluses.

Il est en outre résolu que M. Réjean Bouchard, maire, et M. Gilles Boudreault, secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer les documents relatifs à ce dossier. Cette résolution est adoptée séance tenante.

17.- ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA RUE MARTEL ET L'AVENUE POTVIN. RE: PIQM, VOLET 1.5

Ce point est remis à une séance ultérieure.

18.- DEMANDE DE LA FABRIQUE

196.06.13 Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement d'accorder un montant de 470 \$ pour la préparation d'un pamphlet concernant l'avenir de notre église.

19.- COMPTE-RENDU DES COMITÉS

A) TRAVAUX PUBLICS

Il est question du pavage sur la route Saint-Alphonse Nord. Il faudra voir avec Lachance Asphalte pour les réparations à effectuer.

B) LOISIRS ET CULTURE

M. Magella Duchesne présente le rapport annuel 2012-2013 de la bibliothèque de Saint-Bruno. Il mentionne que le montant à payer pour 2014 à Réseau Biblio du Saguenay-Lac-St-Jean sera de 3.42 \$ par habitants.

C) SÉCURITÉ PUBLIQUE

197.06.13 Il est question du camion cube à savoir si nous priorisons la réparation ou sa disparition. Après discussion, il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement d'autoriser la réparation de ce dernier.

D) URBANISME

M. Magella Duchesne mentionne qu'il y a eu une rencontre du comité consultatif d'urbanisme la semaine dernière pour traiter deux demandes de dérogations mineures.

20.- AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

A) MANDAT À CEGERTEC WORLEYPARSONS

198.06.13 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement de mandater Cegertec WorleyParsons pour effectuer le suivi du projet de construction du garage municipal avec Isofor à qui nous avons adjudé la construction et sa coordination.

21.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune question

22.- LEVÉE DE LA SÉANCE

199.06.13 Il est proposé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement que la séance soit et est levée.

IL EST 21:10 HEURES

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

M. RÉJEAN BOUCHARD

GILLES BOUDREAU